

Plan Local d'Urbanisme

VILLE DE MONTMEYRAN



- Modification n°1 -

Approbation : 26/09/2013
Mise en compatibilité : 27/10/2022
Modification 1 :

3. Orientations d'Aménagement et de Programmation modifiées

Pages ajoutées aux OAP

BEAUR

Siège Social
10 rue Condorcet
26100 Romans-sur-Isère
04 75 72 42 00

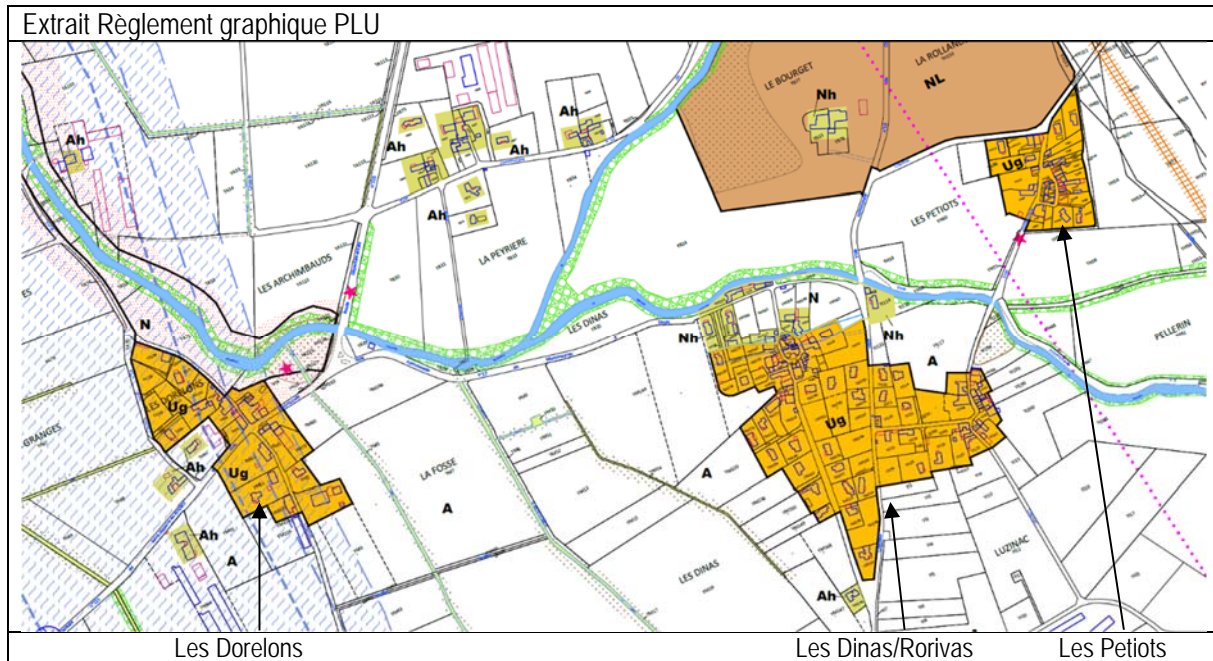
Bureau Secondaire
12 rue Victor-Camille Artige
07200 Aubenas
04 75 89 26 08

octobre 24
5.24.108

Orientations d'Aménagement et de Programmation Zone UG

La zone UG

La zone UG englobe 3 quartiers à l'Est du village : les Dorelons, les Dinas/Rorivas et les Petiots. Le périmètre de la zone UG correspond à l'enveloppe déjà urbanisée (et hors zone inondable inconstructible) de ces quartiers et comprend quelques terrains non bâtis (« dents creuses »).



Caractéristiques

Les trois zones UG sont situées dans la plaine agricole à l'Est du village. Les secteurs des Dinas-Rorivas et des Petiots sont relativement proches du ruisseau de l'Écoutay et de sa ripisylve, qui confèrent à leurs abords un caractère plutôt naturel.

Il peut être noté que la zone UG des Petiots est entièrement située dans la zone de bruit liée à la voie TGV.

Les trois zones UG sont desservies par des voies communales au gabarit modeste, même si la zone des Dorelons est traversée par la RD 125.

Ces trois zones sont constituées d'habitat individuel pour la quasi-totalité des constructions :

- habitat individuel ancien à l'alignement des voies avec des jardins à l'arrière, dans les hameaux d'origine;
- habitat individuel de type pavillonnaire pour leurs extensions.

Dans l'attente de la desserte de ces hameaux par le réseau collectif d'assainissement, aucune construction nouvelle (en dehors des extensions et annexes de constructions existantes) n'était autorisée.

Ces 3 quartiers sont maintenant desservis par le réseau collectif d'assainissement, les Orientations d'aménagement et de Programmation, en complément du règlement, visent à encadrer l'évolution des terrains non encore bâtis.

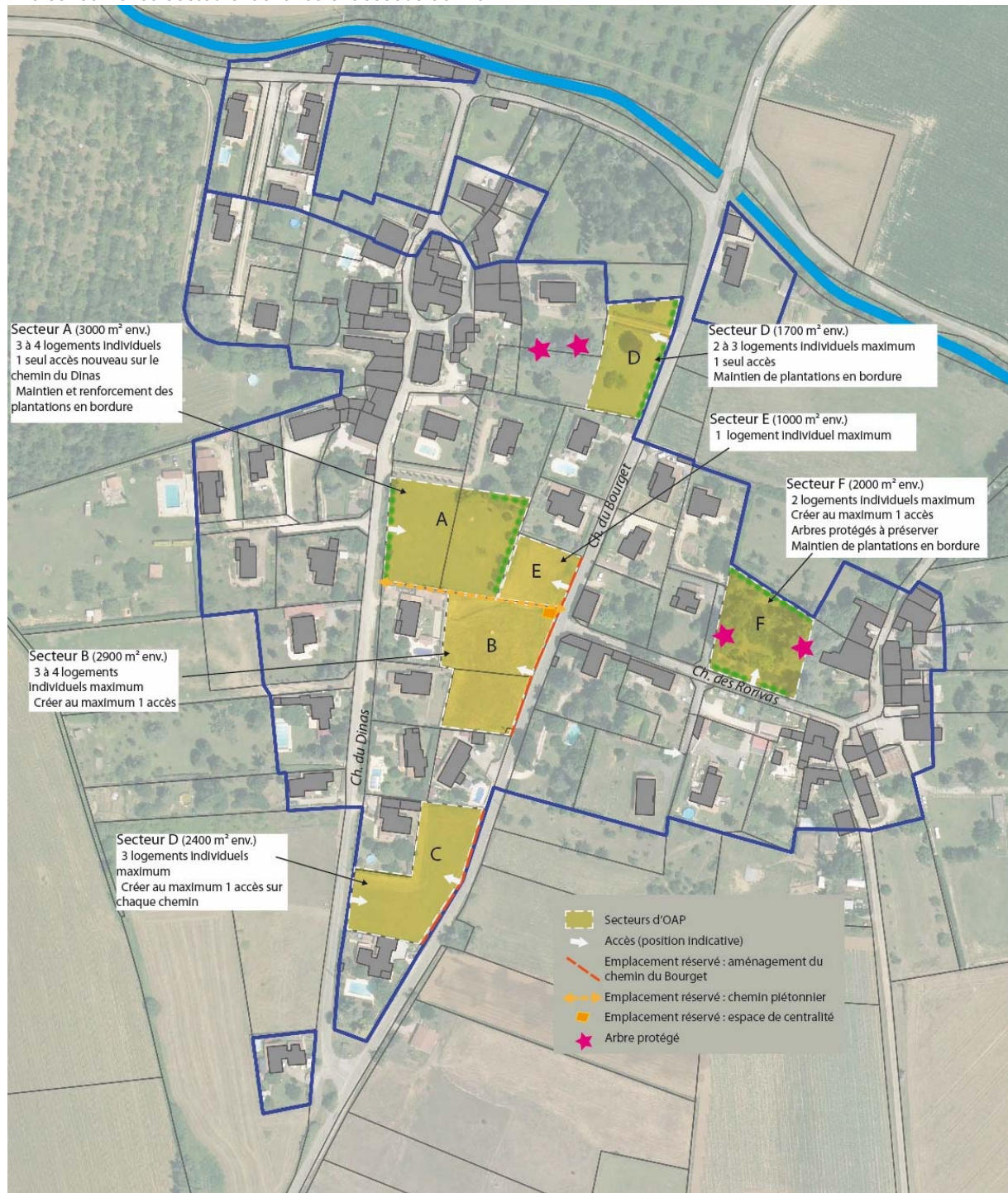
Enjeux

Permettre de nouvelles constructions dans les zones UG, tout en conservant la morphologie du tissu urbain et la qualité de vie dans ces quartiers excentrés.

Il s'agit également de prendre en compte la capacité de la voirie et de l'absence d'espace de stationnement public et de prendre les dispositions pour conserver des conditions de circulation et de stationnement qui garantissent la sécurité de tous les déplacements.

Orientation d'aménagement et de programmation pour le quartier les Dinas :

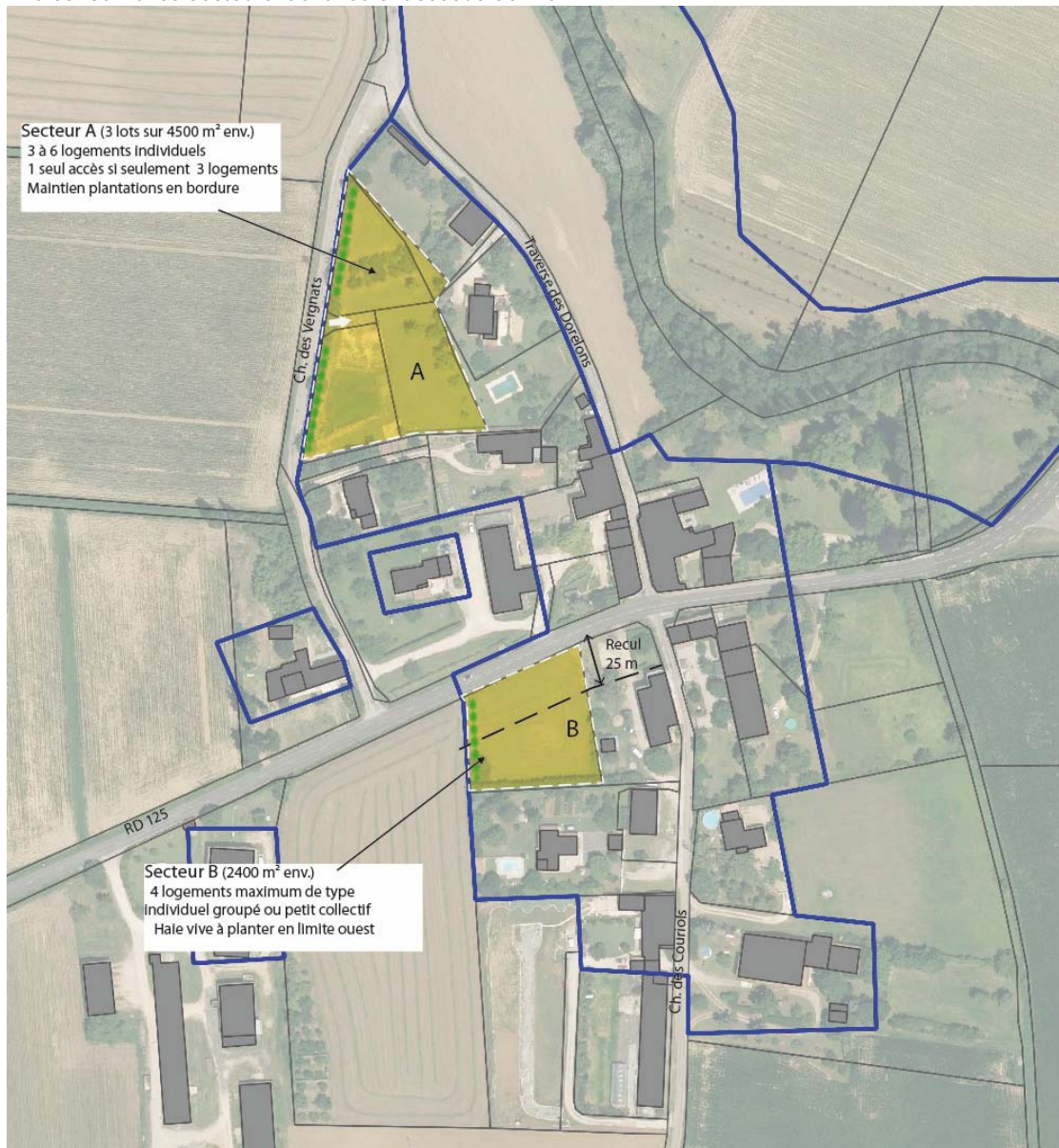
Elle concerne les secteurs identifiés ci-dessous de A à F



NB : les arbres protégés et les emplacements réservés sont mentionnés à titre de rappel des dispositions figurant dans le règlement.

Orientation d'aménagement et de programmation pour le quartier les Dorelons :

Elle concerne les secteurs identifiés ci-dessous de A à B



Orientation d'aménagement et de programmation pour le quartier les Petiots :

Elle concerne un seul secteur.

